ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'AMENEE D'EAU

La Menthue

Extrait du procès-verbal du Conseil intercommunal de l'Association d'amenée d'eau " La Menthue ".

Séance du 30 octobre 2025.

Présidence : Madame Dominique Hauner

Le Conseil intercommunal

décide

Point 3 de l'ordre du jour : d'accepter le budget 2026 de l'Association

Total des revenus:

541'505,00 francs

Total des charges :

541'505,00 francs

Excédent de revenus :

0,00 francs

En application de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) , les décisions mentionnées ci-dessus peuvent faire l'objet d'un référendum.

Ainsi délibéré en séance du 30 octobre 2025

La Présidente

Le Secrétaire

R. Miéville